## Analyse stratégique et règles de calcul logiques.

Par souci de facilité BoBoNiort proposera trois types de couverture :

- <u>Allégée</u>: Une couverture et des prestations minimales, en phase avec les tarifs du marché.
- <u>Modérée</u>: Une couverture et des prestations ciblées, notamment concernant les remboursements sur soins courants et hôpitaux ainsi que de meilleurs plafonds en achat de lunettes. -Idéale pour les grandes villes où le tarif des praticiens est régulièrement plus élevé-.
- <u>Excellence</u>: Une couverture maximale, raccord avec les meilleures mutuelles existantes.

#### Les 4 axes de remboursement

- Soins courants
- Hospitalisation
- Optique
- Dentaire

### Chapitre 1 : Base tarifaire des prestations en France

(arrondis pour les raisons d'exercice)

#### 1- SOINS COURANTS

- Honoraires médecins

Base : 26.50€

Frais paramédicaux (kiné, aide à domicile...)

Base : 24.50€

#### 2- HOSPITALISATION

- Base : 800.00€

#### 3- OPTIQUE

Verres souplesBase : 356.00€Verres progressifs

Base : 620.00€

### 4- DENTAIRE

Couronnes (molaires)

Base : 554.00€

- Couronnes (hors molaires)

Base : 500.00€ Détartrage Base : 44.00€

# Chapitre 2: Remboursements

	Allégé	Modéré	Excellence
Soins Courants			
honoraires médecins	100%	120%	240%
règlements paramédicaux	100%	100%	150%
Hospitalisation	100%	150%	280%
fidélité du contrat +2 ans	110%	160%	290%
fidélité du contrat +5 ans	120%	170%	300%
Optique			
verres simples	30%	60%	98%
verres progressifs	33%	66%	98%
Dentaire			
couronnes (molaires)	16%	33%	80%
couronnes (hors molaires)	100%	100%	100%
détartrage	100%	100%	100%

- Les pourcentages se basent sur les sommes présentées en Chapitre 1.
- Un remboursement à 120% en honoraires médecins signifie qu'en cas de surcoût par le praticien la mutuelle rembourse à hauteur de 120% de la base indiquée (dans cet exemple 26.50€ donc 26.5 x 1.2 = 31.80€ au maximum).

# **Chapitre 3: Cotisations**

Chaque base de prestation possède une cotisation propre mais celle-ci dépend également d'autres éléments :

- l'âge de l'adhérent
- le nombre d'enfant à charge de l'adhérent
- les risques liés à l'emploi de l'adhérent

Dans le cadre de ce projet, nous ne prendrons pas en compte le terme de métier à risques, cela ferait l'objet d'une facturation supplémentaire au client pour développer cette option supplémentaire.

	Allégé	Modéré	Excellence
Adulte seul de - 30 ans	25€	35€	45€
Adulte seul de 30 à 65 ans	20€	30€	40€
Adulte seul de + 65 ans	25€	35€	50€
Enfant à charge (pour chacun)	10€ par enfant	10€ par enfant	10€ par enfant
Professions : Métiers à risques	150% du prix global	150% du prix global	150% du prix global